

RECONSTRUCTION DU PONT - RAILS  
SUR LE CANAL A NIMY-MAISIÈRES.

A la traversée du canal du Centre, près de la station de Nimy-Maisières, les 2 voies de la ligne de Bruxelles à Mons étaient anciennement portées par les 2 tabliers métalliques indépendants d'un pont légèrement biais de 18 m d'ouverture normale.

Cet ouvrage d'art a été détruit au cours de la guerre, et la ligne de chemin de fer est encore actuellement portée par un pont provisoire sur palées en bois.

L'étude faite en vue de la reconstruction définitive du pont prévoit l'élargissement du canal dans la mesure indiquée par l'Administration des Ponts et Chaussées et la réalisation d'un tirant d'air de 5m31.

Le projet approuvé comporte la construction d'un seul grand tablier métallique à double voie, de 60 m de portée d'axe en axe des appareils d'appui des maîtresses-poutres. Chacune de ces dernières, de plus de 8 m de hauteur, et à membrures parallèles, sera réalisée suivant un schéma constitué par huit panneaux en losanges, le tablier proprement dit étant attaché aux pointes inférieures des losanges, et soutenu par sept pièces verticales intermédiaires de suspension, ne règnant que sur la demi-hauteur maîtresses-poutres, et disposées entre les losanges. des

L'imposante charpente nouvelle pèsera en tout 523 tonnes environ; il y sera accolé, à la demande et aux frais de la commune de Nimy, une passerelle de 1m55 de largeur utile nette, ce qui créera un passage public pour les piétons.

Les importants massifs formant culées et murs en retour seront en béton; on leur donnera un bel aspect en en constituant les parements par de la maçonnerie de briques et de pierre de taille.

On pourra passer à la mise en adjudication des travaux dès que l'Administration de l'Urbanisme aura marqué son accord sur les dispositions proposées.